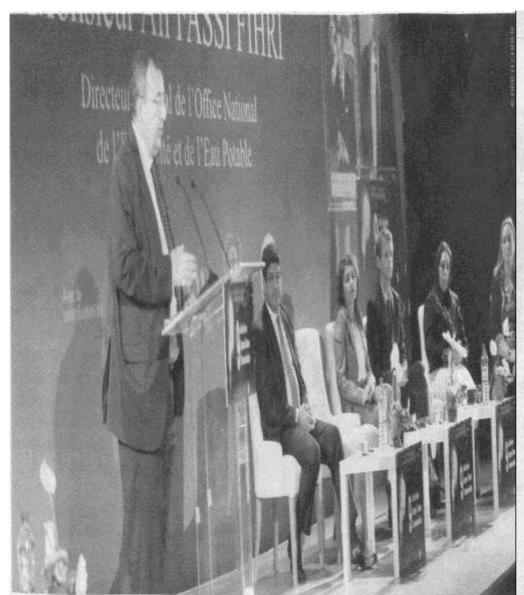
Aujourd'hui le Maroc du : 02/11/2016 Page : 29



Houda El Fatimi helfatimi@aujourdhu.com

Plus de 9 millions de LBC ont été installées et ont permis de générer une économie d'énergie de 600 GWH/an (équivalent à la consommation de 2 fois la ville de Beni Mellal), un effacement de 297 MW à la pointe, et a permis aussi de faire une économie de 260.000 tonnes de fioul et la réduction des émissions en dioxyde de carbone CO2 de 780.000 tonnes

Economie d'énergie

L'ONEE mise sur 15 millions de lampes à basse consommation

Dans un contexte marqué par la dépendance énergétique et les craintes suscitées par le réchauffement climatique, les énergies renouvelables constituent aujourd'hui un levier majeur dans la stratégie énergétique nationale. L'ambition de cette stratégie est d'économiser 12% en 2020 et 15% en 2030 d'énergie. Dans cette perspective, l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) a fortement contribué à la concrétisation de ces mesures à travers le lancement depuis plus de 7 ans de plusieurs projets mobilisateurs et générateurs d'économie d'énergie. Parmi les projets phares qui ont connu un grand succès auprès des consommateurs, le projet Inara qui a visé à remplacer 15 millions de lampes à incandescence par des lampes à basse consommation (LBC).

En effet, 60% de l'électricité consommée pendant les heures de pointe, en particulier entre 19h et 22h, correspond à l'éclairage. Au fait, à date d'aujourd'hui,

plus de 9 millions de LBC, pour un objectif global de 15 millions, ont été installées dans le cadre de ce projet, et ont permis de générer une économie d'énergie de 600 GWH/an (équivalent à la consommation de 2 fois la ville de Beni Mellal), un effacement de 297 MW à la pointe, et a permis aussi de faire une économie de 260.000 tonnes de fioul et la réduction des émissions en dioxyde de carbone CO2 de 780.000 tonnes. «En cette veille de la COP22 que notre pays accueille lundi prochain, nous célébrons l'installation de 9 millions de lampes à basse consommation à travers tout le Royaume», signale Ali Fassi Fihri, DG de l'ONEE, à Casablanca lors d'un point de presse.

Et de poursuivre que «comme vous le savez, la consommation de l'électricité dans notre pays évolue à un rythme soutenu avec un taux d'accroissement moyen de 5,5% par an durant les cinq dernières années. Cette tendance, qui est appelée à se maintenir dans le futur, reflète le dynamisme socioéconomique que connaît notre pays dans plusieurs domaines». De son côté Mustapha Bakkoury, président du directoire de Masen présent à cet événement, a salué les efforts de l'ONEE. formulant le vœu que d'ici six mois l'Office franchira le cap des 10 millions de LBC. En effet, à la fin octobre 2016, 4 millions de lampes à basse consommation supplémentaires ont été distribuées par l'ONEE à travers le Royaume. Et afin de garantir le succès de cette opération, l'Office, en sa qualité d'expert dans le domaine, a mis en place un dispositif qui permet au consommateur final de disposer de LBC de grande qualité à un prix très abordable.

Disponibles en lumière blanche et jaune, ces lampes durent 12 fois plus que les lampes classiques (jusqu'à 12.000 heures) et elles sont facturées à 1 DH par lampe par mois sur 20 mois ou 18 DH par lampe au comptant, et sont sous garantie pendant 20 mois. L'installation de ces LBC permet en outre au consommateur de réaliser une économie d'énergie de l'ordre de 80% en éclairage, ce qui se traduit par une baisse du montant de sa facture d'électricité. Il est à mentionner que d'autres mesures importantes en matière d'efficacité énergétique seront lancées incessamment par l'ONEE dont, en particulier, l'introduction de la technologie LED pour les besoins de l'éclairage résidentiel et public et l'installation de compteurs bihoraires basse tension pour les clients résidentiels ou patentés dont la consommation dépasse 500 kWh par mois.

L'ONEE contribue également à la mise en œuvre de mesures prises par les pouvoirs publics pour le renforcement de l'efficacité énergétique dont notamment l'application de l'horaire GMT+1 et la mise en place de structures tarifaires favorisant la rationalisation de la consommation de l'électricité.